



Protection coupure

EXONIT PLUS 530



EN 407

X2XXXX

ISO 13997
(970 g)

CATÉGORIE 2



Protection thermique flexible avec protection contre les chocs et les coupures

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Protection coupure

- Les fibres d'aramide tricotées assurent une protection contre les coupures



Protection thermique

- Confort et protection thermique.

Protection contre les chocs

- Pads de protection contre les chocs (en TPR) sur le dos de la main et les doigts



Durabilité

- Durée de vie prolongée : bonne résistance à l'abrasion



Productivité

- Enduction nitrile pour faciliter le travail en milieu huileux.



Protection de la peau

- Sans substances nocives: sans DMF



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture

INDUSTRIES

- Construction: Chauffagistes / Plombiers / Sanitaires
- Industrie du pétrole et du gaz
- Industrie des céramiques et des plastiques, industrie des matériaux composites
- Métallurgie

APPLICATIONS

- Maintenance de tuyauteries, canalisations
- Prélèvement de produits pétrochimiques chauds
- Manipulation de matériaux composites après cuisson
- Travail de pièces chaudes, coupantes et huileuses



Protection coupure

EXONIT PLUS 530

(LÉGENDES)

EN407



DANGERS THERMIQUES (CHALEUR ET FEU)

NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)

X 2 X X X X
0-4 0-4 0-4 0-4 0-4 0-4

Résistance aux grosses projections de métal en fusion

Résistance aux petites projections de métal en fusion

Résistance à la chaleur radiante

Résistance à la chaleur convective

Résistance à la chaleur de contact

Comportement au feu

(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Tricot protection thermique
Finition extérieure	Picots
Matière	Sable de nitrile
Caractéristique manchette	Poignet tricot
Couleur	Orange
Longueur (cm)	24-28
Tailles	7 9 11

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Emballage	1 paire/sachet 48 paires/carton
-----------	------------------------------------

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).